

Présentation	iii
Comment utiliser le DVD	vii
Remerciements	xi
Dédicace et Mémorendum	xiii
Table de jurisprudence	xxi

CODE CRIMINEL

Loi concernant le droit criminel

Titre abrégé (art. 1)	1
Définitions et interprétation (art. 2-3)	1
Partie I Dispositions générales (art. 3.1-45)	22
Partie II Infractions contre l'ordre public (art. 46-83)	111
Partie II.1 Terrorisme (art. 83.01-83.33)	131
Partie III Armes à feu et autres armes (art. 84-117.15)	159
Partie IV Infractions contre l'application de la loi et l'administration de la justice (art. 118-149)	212
Partie V Infractions d'ordre sexuel, actes contraires aux bonnes moeurs, conduite (art. 150-182)	249
Partie VI Atteintes à la vie privée (art. 183-196)	294
Partie VII Maisons de désordre, jeux et paris (art. 197-213)	341
Partie VIII Infractions contre la personne et la réputation (art. 214-320.1)	376
Partie IX Infractions contre les droits de propriété (art. 321-378)	592
Partie X Opérations frauduleuses en matière de contrats et de commerce (art. 379-427)	649
Partie XI Actes volontaires et prohibés concernant certains biens (art. 428-447.1)	683
Partie XII Infractions relatives à la monnaie (art. 448-462)	702
Partie XII.1 Documentation et instruments pour l'utilisation de drogues illicites (art. 462.1-462.2)	709
Partie XII.2 Produits de la criminalité (art. 462.3-462.5)	710
Partie XIII Tentatives — complots — complices (art. 463-467.2)	742
Partie XIV Juridiction (art. 468-482.1)	758
Partie XV Procédure et pouvoirs spéciaux (art. 483-492.2)	772
Partie XVI Mesures concernant la comparution d'un prévenu devant un juge de paix et la mise en liberté provisoire (art. 493-529.5)	883
Partie XVII Langue de l'accusé (art. 530-534)	963

Partie XVIII	Procédure à l'enquête préliminaire (art. 535-551)	970
Partie XIX	Actes criminels — procès sans jury (art. 552-572).....	996
Partie XIX.1	Cour de justice du Nunavut (art. 573-573.2)	1 016
Partie XX	Procédure lors d'un procès devant jury et dispositions générales (art. 574-672)	1 020
Partie XX.1	Troubles mentaux (art. 672.1-672.95)	1 128
Partie XXI	Appels — actes criminels (art. 673-696)	1 175
Partie XXI.1	Demandes de révision auprès du ministre (art. 696.1-696.6)	1 248
Partie XXII	Assignation (art. 697-715.2)	1 250
Partie XXIII	Détermination de la peine (art. 716-751.1).....	1 268
Partie XXIV	Délinquants dangereux et délinquants à contrôler (art. 752-761)	1 428
Partie XXV	Effet et mise à exécution des engagements (art. 762-773)	1 447
Partie XXVI	Recours extraordinaires (art. 774-784)	1 454
Partie XXVII	Déclarations de culpabilité par procédure sommaire (art. 785-840).....	1 473
Partie XXVIII	Dispositions diverses (art. 841-848).....	1 516
	Formules (art. 849).....	1 520
	<i>Arrêté sur les appareils de détection approuvés (art. 254)</i>	<i>454</i>
	<i>Règlement sur l'évaluation des facultés de conduite (drogues et alcool) (art. 254.1)</i>	<i>478</i>
	<i>Arrêté approuvant des contenants (échantillon de sang) (art. 258).....</i>	<i>492</i>
	<i>Arrêté sur les alcootests approuvés (art. 258)</i>	<i>492</i>
	<i>Règlement sur l'exclusion de certains actes criminels de la définition de « infrac- tion désignée» (art. 462.3)</i>	<i>712</i>
	Index analytique du Code criminel	1 583

LOIS CONNEXES

CHARTES

Table des matières de la section 1 671

Loi constitutionnelle de 1982 (extraits)

Partie I Charte canadienne des droits et libertés 1 673

Partie VII Dispositions générales 1 935

Charte des droit et libertés de la personne (extraits)

Partie I Les droits et libertés de la personne (art. 1-56) 1 937

Partie VII Dispositions finales (art. 134-139) 1 948

DROGUES

Table des matières de la section 1 951

Loi réglementant certaines drogues et autres substances 1 953

Règlement soustrayant des substances désignées et des précurseurs à l'application de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances 2 037

Règlement sur les stupéfiants (extraits) 2 039

Règlement sur l'exécution policière de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances 2 041

Règlement sur l'accès à la marijuana à des fins médicales

[Reproduit en format électronique uniquement (voir Cédérom).]

Règlement sur les précurseurs

[Reproduit en format électronique uniquement (voir Cédérom).]

Loi sur les aliments et drogues

[Reproduite en format électronique uniquement (voir Cédérom).]

Règlement sur les aliments et drogues (extraits)

[Reproduit en format électronique uniquement (voir Cédérom).]

Règlement d'exemption de la marijuana (Loi sur les aliments et drogues)

[Reproduit en format électronique uniquement (voir Cédérom).]

PREUVE

Loi sur la preuve 2 053

ADOLESCENTS

Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents 2 119

Loi sur les jeunes contrevenants

[Reproduite en format électronique uniquement (voir Cédérom).]

ARMES À FEU

Table des matières de la section 2 269

Loi sur les armes à feu 2 271

<i>Règlement désignant des armes à feu, armes, éléments ou pièces d'armes, accessoires, chargeurs, munitions et projectiles comme étant prohibés ou à autorisation restreinte</i>	2 341
<i>Règlement sur les exclusions à certaines définitions du Code criminel (armes de poing pour compétitions sportives internationales)</i>	2 363
<i>Règlement désignant des fonctionnaires publics</i>	2 367
<i>Décret fixant une période d'amnistie</i>	2 369
<i>Décret fixant une période d'amnistie (2006)</i>	2 375
<i>Règlement sur l'entreposage, l'exposition, le transport et le maniement des armes à feu par des particuliers</i>	2 377
BIENS SAISIS	
<i>Loi sur l'administration des biens saisis</i>	2 387
CASIER JUDICIAIRE	
<i>Loi sur le casier judiciaire</i>	2 401
IDENTIFICATION	
Table des matières de la section	2 417
<i>Loi sur l'identification des criminels</i>	2 419
<i>Loi sur l'identification par les empreintes génétiques</i>	2 423
INTERPRÉTATION	
<i>Loi d'interprétation</i>	2 433
POLICE	
Table des matières de la section	2 461
<i>Loi sur la police (extraits)</i>	2 463
<i>Code de déontologie des policiers</i>	2 475
PROCÉDURE PÉNALE	
<i>Code de procédure pénale</i>	2 479
PRATIQUE	
Table des matières de la section	2 585
<i>Règles de procédure de la Cour d'appel du Québec en matière criminelle</i>	2 587
<i>Règles de procédure de la Cour supérieure du Québec, chambre criminelle (2002)</i>	2 623
<i>Règles de procédure — Réduction du délai préalable à la libération conditionnelle</i>	
[Reproduites en format électronique uniquement (voir Cédérom).]	
<i>Règlement de la Cour du Québec</i>	2 641
<i>Règlement des cours municipales</i>	2 665
Formulaire : demande de destruction du plumitif	2 675

Formulaire: demande de restriction d'accès aux informations contenues aux registres informatisés de la cour en matière criminelle	2 676
---	-------

TABLES DE CONCORDANCE

Code criminel	2 677
Code criminel (modifié par L.C. 1995, ch. 22)	2 684
Loi sur les aliments et drogues	2 685
Loi sur la preuve	2 685
Loi sur les jeunes contrevenants	2 686
Loi sur le casier judiciaire	2 686
Loi d'interprétation	2 686